

## Observation n°16

Déposé le 14 Juin 2019  
Par Cluzel Murielle

Bonjour M. le Commissaire Enquêteur,

Je travaille pour Egiom Granulats depuis presque 24 ans et sur le site de St Eloi depuis 2002. La carrière et l'usine de traitement de sable fonctionnent depuis de très nombreuses années avec du personnel local extrêmement motivé et respectueux de leur environnement. Le site n'a jamais fait l'objet de plainte de la part des riverains, des clients ou de l'administration.

Nous respectons toutes les règles et sommes quotidiennement, soucieux de la sécurité, de notre voisinage, de l'environnement.

Nous travaillons avec de nombreuses entreprises locales, des associations et participons ainsi à la vie économique de la région et à son développement.

Nous sommes fiers de la renommée du sable de notre région, de ses qualités intrinsèques, de son traitement, de son acheminement par train vers Paris et de son exportation à l'international pour des usines de traitement d'eau potable. Notre sable est devenu indispensable à certains de nos clients qui l'ont validé dans leur process de traitement.

Tous les services de notre société ont travaillé pour que le projet d'extension réponde à toutes les contraintes administratives, réglementaires et environnementales.

Je suis très favorable à ce projet d'extension de carrière sur Chevenon, tel qu'il est prévu pour les trente prochaines années.

Je vous prie d'agréer, M. le Commissaire, l'expression de mes salutations distinguées

---

---

# Observation n°17

Déposé le 15 Juin 2019

Par LPO S8 CHAPALAIN Claude

cf PDF

1 document joint.

---

---



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
NIÈVRE

Enquête publique : demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter de la carrière de matériaux alluvionnaires sur la Commune de Chevenon (58)

Exploitant : la société EQIOM GRANULATS

Intervenant sur le terrain au titre du suivi naturaliste : LPO 58

Auteur de cette note : Claude Chapalain, LPO 58

Préambule :

La création et exploitation des carrières (roches dures aussi bien que granulats) induisent nécessairement des modifications, parfois spectaculaires, dans le paysage et le milieu naturel.

L'impact de ces modifications sur la biodiversité n'est pas forcément négatif, au contraire, comme peut le croire un public non averti. C'est en particulier le cas quand l'exploitation s'installe sur un site qui est lui même très dégradé par la pratique de l'agriculture intensive.

1 - Le site de Chevenon : il s'agit de terrasses alluvionnaires de Loire défrichées puis exploitées de façon intensive (maïsiculture en particulier) depuis environ 50 ans. Les pratiques agricoles ont mécaniquement apporté un appauvrissement de la biodiversité (avienne, en particulier) à cause de la réduction de la ripisylve, du comblement des mares et de la disparition de la végétation buissonnante et arbustive : globalement on a assisté à la disparition des milieux favorables aux espèces aviennes du bocage et des zones arbustives. Il suffit de parcourir la propriété mitoyenne située plus en aval et dédiée à l'élevage bovin pour que la banalisation du paysage et la biodiversité éclatent.

2 - Les apports de l'installation de la carrière sur le site des Rondes pour la faune la flore et la Nature en général. Ils sont de nature variée.

A - la transformation du paysage. Il s'agit, bien sûr, d'un site industriel avec présence très visible quand on est sur place, de machines et engins de chantier divers, en particulier la drague d'extraction et la bande transporteuse qui franchit la Loire. Cependant tout ce matériel d'extraction est pratiquement invisible depuis les voies publiques.

Le début de l'extraction des granulats a entraîné le creusement de 2 grands bassins, largement ceinturés par des saules ce qui contribue à la diversification d'un paysage, par ailleurs très plat et monotone (champs de maïs ...). A ceci s'ajoute le creusement du bassin en cours d'exploitation et qui est aménagé au fur et à mesure de l'avancement de l'extraction des granulats.

Des aménagements sont programmés et réalisés sur les rives de ces bassins. Ils sont destinés, entre autres, à rompre le caractère rectiligne des bassins. Ceci apporte de la diversité paysagère à la zone.

**LPO Nièvre, 18 Place de l'église, 58180 MARZY - [nievre@lpo.fr](mailto:nievre@lpo.fr) - [faune-nievre.org](http://faune-nievre.org) - [nievre.lpo.fr](http://nievre.lpo.fr)**

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17035 ROCHEFORT CEDEX  
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 82 95 86 • [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)







## B - Les apports de la sablière à la biodiversité (faune et flore)

### La création des bassins et la présence des oiseaux

En hiver : on constate la présence occasionnelle de troupes importantes de canards de surface et de canards plongeurs. Tous sont attirés par la tranquillité des lieux (très faible présence humaine pendant les heures de travail – respect global des interdictions de pénétrer sur le chantier en cours de WE)

Pour les canards de surface la sablière agit comme reposoir diurne à cause de l'absence de courant, à la différence de la Loire proche. Pour les canards plongeurs, la sablière est exploitée à cause de la profondeur importante des bassins (souvent 8 m.) et de la présence de bivalves dont se nourrissent ces oiseaux.

On relève aussi la présence régulière d'autres espèces liées aux plans d'eau, espèces qui seraient absentes sur des parcelles à vocation agricole (foulque, gallinule).

En saison de nidification : d'une façon générale les plans d'eau de la Nièvre ne sont pas d'une richesse particulière. Les 3 bassins de la sablière ne font pas exception et les nicheurs ne sont pas nombreux (colvert, foulque, gallinule). Les ceintures de végétation apportent, par contre une variété qui, sans elles, n'existerait pas (nombreuses fauveltes de plusieurs espèces).

La plus grande originalité vient de la présence de nicheurs tels que l'Hirondelle de rivage, le Martin pêcheur d'Europe et le Guêpier d'Europe qui nichent dans les berges abruptes des bassins ainsi que du Petit Gravelot qui niche sur les grèves plates. Ce sont des oiseaux caractéristiques de la Loire mais dont les populations ne sont pas florissantes et qui trouvent là un refuge supplémentaire.

Les 2 espèces de Sternes, pierregarin et naine, caractéristiques de la Loire, ne nichent pas sur le site mais le fréquentent assidument, en quête de nourriture. On peut faire la même remarque à propos du Balbuzard pêcheur.

Les oiseaux des buissons sur les zones périphériques : les grandes saulaies qui entourent les 3 bassins sont favorables en saison de nidification et de migration aux différentes espèces de fauveltes.

Intérêt de la présence de la sablière pour la végétation : dans les zones entourant les bassins on note aussi la présence de parcelles de friches résiduelles, qui ne sont exploitées ni par l'agriculture ni pour l'extraction des granulats. Ces zones intéressantes du point de vue floristique (milieux sableux pauvres de fait protégées par leur localisation). Il s'agit des zones enherbées, chemins, abords des installations ... La flore aquatique, quant à elle, est pauvre à cause de la grande profondeur des bassins. Ceci a au moins une conséquence positive pour la Jussie, plante invasive, qui est présente mais ne peut se développer sur de grandes surfaces.

## C - Apports indirects de la présence d'un vaste site d'extraction de granulats

La sablière sert en quelque sorte de zone de réserve pour les oiseaux d'eau, on l'a déjà dit, du fait de la non fréquentation par le public et de la faible pression de chasse. Les battues au grand gibier (sanglier surtout) qui y sont organisées sont moins



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
NIÈVRE

dommageables pour la tranquillité de la faune que la traque du petit gibier. Ceci est aussi vrai pour les mammifères, renard, chevreuil et même Chat forestier...

Des projets d'aménagement sont en cours : il est projeté à court terme et dans le cadre du remodelage des rives des bassins de ménager des zones de falaise pour aider la nidification de hirondelles de rivages, marins-pêcheurs, guépriers, déjà présents sur le site mais dans des berges qui se dégradent.

Des îlots ont déjà été créés pour rompre le caractère rectiligne des rives.

Deux zones de rives basses sont en cours d'aménagement pour permettre, à terme, l'installation d'une fragmitaie.

D'autres projets et aménagements possibles : nous avons suggéré la pose de nacelles en bordure de bassin pour attirer la nidification de cigognes blanches (2 nids à proximité) et même du Balbuzard pêcheur (un nid dans le département). L'extension et la quiétude du site seraient favorables à une installation réussie de l'une ou l'autre de ces espèces et même des deux.

## Conclusion

La présence de la sablière des Rondes apporte une rupture dans le lit majeur de la Loire, une indéniable variété paysagère dans une zone qui est d'une grande banalité du fait de la quasi monoculture de maïs qu'on y rencontre.

Cette rupture paysagère apporte une biodiversité indiscutable aussi bien pour la faune que pour la flore.

Des aménagements spécifiques sont déjà réalisés, d'autres en cours de réalisation. Ils ciblent des espèces dont l'état de la population mérite qu'on les aide et que la configuration et la superficie de la sablière rendent possible. Une extension de la sablière ne peut donc que compléter ces apports positifs à la biodiversité.

**LPO Nièvre, 18 Place de l'église, 58180 MARZY - [nievre@lpo.fr](mailto:nievre@lpo.fr) - [faune-nievre.org](http://faune-nievre.org) - [nievre.lpo.fr](http://nievre.lpo.fr)**

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17035 ROCHEFORT CEDEX  
Tél. 05 46 83 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)



**BirdLife**  
INTERNATIONAL  
LA LPO FRANCE EST LE  
REPRESENTANT OFFICIEL



## Observation n°18

Déposé le 17 Juin 2019  
Par FROMENT OLIVIER

Nous sommes client de la société Eqiom granulats site de St Eloi depuis sa création ; avant nous étions client de la société Holcim granulats et encore avant de la société Sables et graviers de loire

Nous sommes très satisfait du service et de la qualité des produits de Eqiom granulats

Nous exportons sable et gravier dans le monde entier , nos fabrications fonctionnent toutes avec les matériaux de Eqiom granulats depuis des décennies

Un refus de l'extension de la carrière , pire encore une fermeture du site de St Eloi pourrait porter préjudice à nos affaires , nous ne retrouverons nul part ailleurs une qualité similaire pour continuer à faire fonctionner nos fabrications

TECNOFIL Industries  
Fabricant de matériel pour le traitement des eaux

---

---

## Observation n°19

Déposé le 17 Juin 2019

Par JAILLOT Julie

Avis favorable pour ce projet. Cela apporte un plus en faveur de la commune de Chevenon.

---

---

## Observation n°20

Déposé le 17 Juin 2019

Par Cruz Vincent

Avis favorable au renouvellement et à l'extension du projet. Des avantages pour la commune de Chevenon et un boost pour l'économie locale

---

---



## Observation n°21

Déposé le 18 Juin 2019  
Par GUENDE LAURA

Bonjour,

Je me déclare favorable à l'extension de la carrière de Chevenon. En effet, notre carrière est un acteur économique majeur du bassin de St Eloi, tout en étant très respectueuse de son environnement.

Nos sables et graviers sont livrés partout en France et dans le Monde, preuve de la grande qualité de nos produits. Un refus de cette extension serait une catastrophe aussi bien pour les salariés, que pour les transporteurs, sans oublier bien sûr nos clients qui, pour beaucoup d'entre eux, ne seraient plus en mesure de poursuivre leur activité.

---

---

## Observation n°22

Déposé le 18 Juin 2019

Par CHAMOUARD Charlène

Bonjour,

Je travaille sur le site d'EQIOM GRANULATS ST ELOI (agent de bascule) depuis près de 3 ans et me déclare très favorable à l'extension de la carrière de Chevenon. En effet, nos sites sont très respectueux en ce qui concerne l'environnement. De plus, cela apporte de l'attractivité pour la commune de Chevenon.

Notre site de ST ELOI livre quotidiennement des clients basés à proximité. Sans l'extraction de Chevenon, nos clients proches seront obligés de se servir plus loin, ce qui engendrerait plus de camions et de passages sur les routes et de plus longs trajets (pas très favorable pour l'environnement...).

---

---

## Observation n°23

Déposé le 18 Juin 2019  
Par HILAIRE Ludovic

Bonjour,

Je travaille depuis 2009 à EQIOM GRANULATS ST ELOI (usine) et donne un avis favorable à l'extension de la carrière de Chevenon.

---

---



## Observation n°24

Déposé le 14 Juin 2019  
Par Mairie d'Imphy

Monsieur le commissaire-enquêteur,  
Veuillez trouver ci-joint les observations formulées par Mme le Maire d'Imphy,

Cordialement,

Carole TABBAGH-GRUAU  
Directrice Générale des Services

Mairie d'Imphy  
Avenue Jean Jaurès - 58160 IMPHY

? 03.86.90.95.00  
mairie@ville-imphy.fr

1 document joint.

---

---



Madame le Maire d'Imphy  
Conseillère départementale

A

Monsieur le commissaire enquêteur  
Mairie de Chevenon  
3, rue des écoles  
58160 CHEVENON

IMPHY, le 14 juin 2019

OBJET : Enquête publique relative à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter, l'extension et l'augmentation de la production d'une carrière de matériaux alluvionnaires, située sur le territoire de la commune de Chevenon -- Observations

Monsieur,

Je viens apporter les observations suivantes dans le cadre de l'enquête publique visée en objet :

1) TRANSPORT

- Le nombre de camions supplémentaires transitant sur la commune d'Imphy semble sous-estimé. Actuellement 6 camions par jours traversent la commune, après, cela sera 10 camions soit une augmentation de 60%.
- Cette augmentation du trafic Poids Lourds peut poser des problèmes de dégradation de la chaussée : qui prend en charge les réparations supplémentaires ?
- Cette augmentation du trafic Poids Lourds peut engendrer des problèmes de sécurité :
  - Le carrefour du Pont de Loire dessert actuellement plusieurs entreprises, les aciéries APERAM et l'entreprise Harsco. Énormément de Poids Lourds se croiseront à ce carrefour qui est situé à la sortie d'un virage.
  - La partie nord du centre-ville d'Imphy où se trouve la Poste ainsi que plusieurs commerçants sera concernée par l'augmentation du trafic Poids Lourds. Des problèmes de sécurité pour les piétons peuvent se poser malgré un aménagement du carrefour par un feu tricolore.

2) BRUIT

- L'amplitude de travail sera de 7h à 22h la semaine et exceptionnellement le samedi
  - Quelles mesures sont prises pour éviter les bruits des engins car les premières habitations sont à environ 350m de l'entrée de la carrière avec des vents dominants d'ouest. Quelles mesures sont prises pour préserver la qualité de vie des riverains.
  - Quelles mesures seront prises pour réduire les bruits des camions qui traversent le centre-ville de 20h à 22h et le samedi?



### 3) SECURITE

- Quelles mesures sont prises pour empêcher l'accès au chantier ? La RD 200 est très fréquentée par les promeneurs, cyclistes, pêcheurs, etc.....car c'est le seul accès pour rejoindre le canal latéral à la Loire depuis Imphy qui fait partie du circuit « la Loire en Bourgogne ».

### 4) EVACUATION DES MATERIAUX (SABLES ET GRAVIERS)

- Le demandeur explique que les matériaux évacués seront transportés par le convoyeur existant, à 800 m sur l'installation de traitement et de stockage de Saint-Eloi de l'autre côté de la Loire. Comment se fera le transport de matériaux quand l'exploitation sera en phase C,D,E et F soit à échéance de 15 ans et à 3 km du convoyeur existant ? Extension du convoyeur actuel ? et si oui comment les bruits et poussières engendrés seront traités ? Aucune information ni engagement à ce sujet dans le dossier, ce qui laisse à penser que le transport pourra se faire par route, et donc augmenter considérablement le nombre de camions traversant la commune d'Imphy.
- En cas de panne du convoyeur, comment les matériaux seront transportés pendant la période de réparation ? La production sera arrêtée ou transférée par route ? Là encore aucune information dans le dossier.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte ses observations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Joëlle JULIEN





## Observation n°25

Déposé le 18 Juin 2019

Par GRANDJEAN DAVID

Bonjour,

Je tiens par ce message à apporter ma vision sur le projet d'extension du site de Chevenon/Saint Eloi.

Je vous précise que je suis résident de la commune que mon entreprise y a son siège et que je suis transporteur pour la société Eqiom.

Tout d'abord, le site d'Eqiom Saint éloi représente un partenaire fidèle pour mon entreprise depuis de nombreuses années, avec des valeurs et une culture d'entreprise que je partage.

De plus Eqiom possède un fort encrage local du point de vue économique et associatif.

C'est pourquoi les enjeux économiques sont extrêmement importants pour mon entreprise:

Les investissements effectués pour garantir, la qualité, la sécurité et pour respecter les différentes normes dans le domaine du transport sont ambitieux et pérennes.

Enfin les clients que je livre dans le département sont également fidèles à Eqiom et surtout à la qualité des produits proposés.

Pour toutes ces raisons, les enjeux que représente le projet d'extension sont considérables, indispensables et bienvenus pour notre activité locale.

Merci pour la prise en compte de ma voix.

Bien cordialement,

David GRANDJEAN

---

---

## Observation n°26

Déposé le 18 Juin 2019

Par COULON Pierre

Bonjour,

Veillez trouver en pièce jointe une lettre adressée dans le cadre de l'enquête publique réalisée sur l'entreprise EQIOM à Saint Eloi.

Bonne réception

Pierre COULON

LD Harlot

58 000 Saint Eloi

1 document joint.

---

---

M. Pierre COULON  
LD Harlot  
58 000 Saint Eloi

M. le commissaire enquêteur

Saint Eloi, le 18 juin 2019

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous écris cette présente dans le cadre de l'enquête publique sur le projet d'EQIOM. Je suis agriculteur et j'habite à Harlot proche du site de traitement et d'expédition des granulats, J'exploite également les terres agricoles jusqu'à La Maison Rouge, lieu de chargement des trains. Je voudrais attirer votre attention sur différents points.

Vous parlez d'augmentation de production, mais depuis quelques mois déjà les volumes ont augmenté, ce qui engendre plus de trafic routier. Celui-ci est payé « à la tâche », de ce fait pour éviter une partie de la circulation, il commence à partir de 6h30 le matin et devient intense de 7h00 à 8h00. Pour sortir de la sablière, les camions doivent passer sur le passage à niveau. Je vous laisse imaginer le bruit que cela peut engendrer, de surcroît lorsque les camions passent à vide, la résonance est d'autant plus grande dans le quartier. Tout Harlot (6 ménages) vit au rythme de la sablière. Réveillés tôt le matin, certaines journées de trafic intense, sieste également impossible. De plus, bizarrement depuis l'ouverture de l'enquête publique, la partie de l'usine (qui sèche le sable) a arrêté de travailler toute la nuit, ce qui nous empêchait de dormir fenêtre ouverte (en plein été à la campagne...). Je n'ai pas de constat d'huissier, mais tous les voisins peuvent témoigner. Nous sommes sûrs qu'une fois l'enquête terminée, ils reprendront leur activité nocturne. Il est vrai que la vie est bruyante à Harlot, voire impossible avec l'augmentation du trafic, alors quand on entend parler d'augmenter encore, autant monter un hôpital psychiatrique.

En parallèle de cette enquête, je constitue un dossier de nuisances. J'ai fait estimer ma propriété par plusieurs agents immobiliers. La décote du fait de ces nuisances va de 100 000 à 150 000 euros, soit environ 20 %. Le dossier sera déposé au cours de l'année.

EQIOM a un projet de piste en bordure de Loire. Mais aujourd'hui, quel service de l'État autoriserait de bitumer un espace naturel, en bordure de Loire, jouxtant la zone Natura 2000, et de plus les puits de captage d'eau potable de Saint Eloi et Coulanges ? Sans parler des poussières (le sable en fait beaucoup) quand elles ne sont pas traitées. Je vous invite à vous rendre sur le site d'embarquement des trains où rien n'est fait dans ce sens. En effet ce sont des nuages de poussières qui sont dégagés à chaque déchargement. Soit le vent les pousse sur la Loire soit sur mes prairies. Jusqu'à quand cela va t'il durer ?

Je pense que l'augmentation des volumes doit déjà passer par la régularisation de la situation actuelle. Je vous invite à consulter les résultats que EQIOM nous a présentés en tant que riverain sur les nuisances sonores et les prélèvements qui ont été effectués. Bizarrement les relevés n'ont pas été effectués là où le bruit est le plus important.

Pour conclure, cela fait 35 ans que je vis à Harlot. J'étais là avant qu'EQIOM soit ce qu'il est aujourd'hui. J'avais l'intention d'au moins y finir ma carrière d'agriculteur et éventuellement ma vie comme mes ancêtres. Mais pour y vivre, cela devient difficile, les choses doivent changer. EQIOM ne doit pas se rendre compte de tout cela car aucun personnel n'y vit.



En espérant que cette lettre rende un peu de justice dans ce monde de finance. Vous aurez sans doute remarqué que je me bats pour mes intérêts, certes, mais aussi pour la nature que me fait vivre de manière durable. Je pense qu'aujourd'hui l'environnement doit être un intérêt commun.

Je vous remercie pour votre lecture.

Veillez agréer l'expression de mes salutations respectueuses.

Pierre COULON